



REGION DE BRUXELLES-CAPITALE - **COMMUNE DE FOREST**
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE - DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : **Boulevard Guillaume Van Haelen 231 - 233**
Identité du demandeur : **Monsieur Adyan HAQUE**
Demande de : **permis d'urbanisme**

Objet de la demande : **mettre en conformité la construction d'une annexe à l'arrière d'un immeuble du rez-de-chaussée au 1er étage et la modification de la structure du logement au rez-de-chaussée - PU 28826**

PRAS : **espaces structurants, zones d'habitation**

Motif principaux de l'enquête :

- *application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots)*
- *dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - hauteur)*
- *dérogation à l'art.4 du titre I du RRU (profondeur de la construction)*

L'enquête publique se déroule :

A partir du 01/04/2025 et jusqu'au 15/04/2025 inclus.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier est consultable en ligne : <https://openpermits.brussels/fr>

Le dossier est également consultable à l'administration communale au service URBANISME ENVIRONNEMENT sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Des renseignements ou explications techniques peuvent être obtenus sur rendez-vous pris par téléphone au n° **02.348.17.21 / 26**

Les observations et réclamations peuvent être formulées durant la période d'enquête précisée ci-dessus au plus tard le 15/04/2025, soit :

- par écrit à l'attention du : **Secrétariat de la Commission de concertation, chaussée de Bruxelles 112 - 1190 Bruxelles**
- à l'adresse e-mail : commissiondeconcertation@forest.brussels
- sur rendez-vous pris par téléphone au n° 02.348.17.21 / 26 :

Toute personne peut, dans ses observations ou réclamations, demander à être entendue par la commission de concertation.

La commission de concertation aura lieu le mardi 29 avril 2025.

L'ordre de passage du dossier en commission de concertation est disponible, sur demande, au service URBANISME ENVIRONNEMENT 15 jours avant la séance de la commission.

Fait à Forest le 21.03.2025

Par le Collège :
La secrétaire communale,

(s) Betty MOENS

Pour le Bourgmestre,
L'Echevin délégué,

(s) Alain MUGABO



Certificat d'affichage

Getuigschrift van aanplakking

Urbanisme Environment
Stedenbouw Leefmilieu

PERMIS D'URBANISME - PU 28826

Le soussigné certifie avoir affiché ce jour, conformément au COBAT et ses arrêtés d'application, l'affiche relative à la demande :

De ondergetekende bevestigt aangeplakt te hebben, overeenkomstig de GBWRO en toepassingsbesluiten, het aanplakbiljet betreffende een aanvraag :

demandeur :

aanvrager : Monsieur Adyan HAQUE

bien sis :

goed gelegen : Boulevard Guillaume Van Haelen 231 - 233

A Forest - Te Vorst,

.....

